

2010-2711

19-Aug-2010

SHOCK II

GRANULES DE CHLORATION NON STABILISÉES
DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

POUR PISCINES

CONTENU NET

DOMESTIQUE

AVERTISSEMENT

POISON

CORROSIF

GARANTIE:

Teneur en chlore libre, présent sous forme d'hypochlorite de calcium . . 57,4 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NO.D'ENR. 29860 LOI P.A.

MURSATT CHEMICALS LIMITED
11 REGALCREST COURT
WOODBIDGE, ONTARIO L4L 8P3
1-800-263-9880

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Forme un gaz dangereux lorsqu'il est mélangé avec un acide
- Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Dangereux ou fatal si ingéré.
- Garder le contenant fermé et l'entreposer dans un endroit frais et sec.

Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Il est aussi recommandé que les

consommateurs portent des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation de ce produit, et qu'ils

se lavent complètement après l'utilisation. Laver les vêtements et les chaussures contaminés avant de les remettre.

ÉLIMINATION:

Ne le réutiliser pas. Éliminer le contenant vide avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS;

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter symptomatiquement.

MODE D'EMPLOI: Ne pas entrer dans la piscine jusqu'à ce que la teneur en chlore résiduel soit de 1,0-3,0 ppm pour chaque traitement spécifique. Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; les teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse.

Chlore libre disponible: 1,0 - 3,0 ppm

pH: 7,2 - 7,8

Alcalinité totale: 80 - 120 ppm

Dureté en calcium : 200 - 300 ppm

Utiliser seulement des outils propres et secs, composés de métal ou plastique, pour manipuler SHOCK II.

Pour minimiser le blanchiment, pré-dissoudre la quantité requise de SHOCK II dans un seau en plastique pour produire une concentration n'excédant pas 1 kg par 10 L d'eau. Toujours ajouter le produit chimique à l'eau, NE JAMAIS ajouter l'eau au produit. Laisser reposer le mélange. Décanner la solution incolore dans un arrosoir, et répandre directement dans la piscine. Les granules secs et non dissouts peuvent aussi être répandus directement sur la surface de l'eau des piscines creusées à l'endroit le plus profond de la piscine.

Au début surchlorer l'eau avec 165 g SHOCK II par 10 000 L d'eau de piscine. Pour de meilleurs résultats, surchlorer au crépuscule. Garder les teneurs appropriées en chlore résiduel en répandant quotidiennement sur la surface de la piscine 33 g SHOCK II par 10 000 L d'eau de piscine, ou au besoin.

NOTE: Par temps chaud, après une pluie ou un usage intensif de la piscine, des doses plus fortes peuvent être nécessaires pour garder les teneurs en chlore résiduel aux valeurs appropriées.

Surchlorer hebdomadairement avec 165 g SHOCK II par 10 000 L d'eau de piscine quand la température moyenne journalière est de 25°C - 32°C. Autrement, surchlorer chaque autre semaine. Les infestations sérieuses d'algues peuvent nécessiter des dosages allant jusqu'à 565g par 10,000 L. Quand les algues mortes ont sédimentées, passer l'aspirateur dans la piscine.

NOTE: Pour les piscines extérieures, le chlore résiduel peut être protégé contre la destruction par les rayons du soleil avec l'addition de stabilisateur pour piscine Mursatt (acide cyanurique). Garder le niveau du stabilisateur entre 30 et 100 ppm d'acide cyanurique.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))